

Service émetteur : Direction de l'Offre de Soins et de l'Autonomie
Affaire suivie par : Carla DA COSTA FERREIRA
Courriel : Carla.dacostaferreira@ars.sante.fr
Téléphone : 05.34.30.27.83

Date : 29/09/2021

Médecins de Première ligne
Adresseurs de la plateforme de coordination et
d'orientation

Objet : Déploiement des plateformes de coordination et d'orientation pour les enfants présentant un trouble du neuro-développement

PJ : Brochure d'information sur le déploiement des plateformes de coordination et d'orientation en Occitanie.

Mesdames, Messieurs,

Le gouvernement a fixé comme objectif à la Stratégie Nationale pour l'Autisme au sein des Troubles du Neuro-Développement (TND), la mise en place d'un parcours coordonné de bilan et d'interventions précoces pour les enfants de 0 à 6 ans inclus.

En articulation avec les Dispositifs d'Appui à la Coordination en cours de déploiement pour l'appui à la coordination des parcours complexes, sont mises en place dans chaque département, les plateformes de coordination et d'orientation afin d'accélérer l'accès à un diagnostic, favoriser les interventions précoces, garantir leur prise en charge financière, et répondre ainsi à l'errance diagnostique de nombreuses familles.

Ces plateformes ont vocation à :

- Apporter un appui aux médecins dits « de première ligne » dans le repérage des enfants présentant un écart à la norme de développement ;
- Mettre en place des interventions pluridisciplinaires auprès des enfants dans le parcours diagnostique ;
- Coordonner les professionnels de santé libéraux intervenant dans le parcours de l'enfant.

Le rôle des médecins généralistes, pédiatres, de la protection maternelle et infantile et scolaire est ici majeur pour parvenir à identifier précocement les troubles et agir efficacement sur le développement de l'enfant.

Afin de vous accompagner dans le repérage, plusieurs actions sont mises en place :

- La possibilité de réaliser une consultation longue, remboursée 60€ en cas de suspicion d'un TND chez un enfant. L'objectif de cette consultation est d'accompagner l'enfant et sa famille dans cette démarche diagnostique, de l'orienter au plus vite, si nécessaire, vers une structure en capacité de réaliser un bilan complet visant à confirmer le diagnostic et à mettre en œuvre les interventions nécessaires à l'enfant ;
- Pour ce faire, un guide et une grille de repérage ont été créés, permettant à chaque médecin recevant un enfant en consultation, d'aborder les difficultés rencontrées en lien avec les parents et d'orienter vers la plateforme de proximité ;
- La saisine de la plateforme se fait directement en ligne grâce à l'outil Via Trajectoire (module TND) qui va permettre de remplir la grille de repérage et l'envoyer en un clic à la plateforme. La plateforme vous fera un retour sur l'éligibilité, une demande de précisions ou la non-éligibilité de la demande.

La plateforme va ensuite organiser la mise en œuvre des bilans nécessaires à la prise en charge des enfants en son sein ou avec d'autres structures (notamment CAMSP, CMPP et CMP du territoire) ou des professionnels libéraux de proximité.

L'intégralité du parcours est prise en charge par l'assurance maladie, y compris les interventions des psychologues, ergothérapeutes, psychomotriciens exerçant en libéral, dont les bilans n'étaient jusqu'alors pas remboursés.

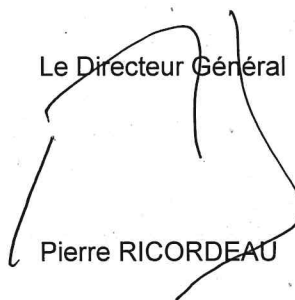
L'orientation vers la plateforme sera l'occasion de proposer aux familles un parcours de soins sécurisé, fluide, et de qualité tout en leur garantissant sa prise en charge financière.

Afin de vous soutenir au mieux, le Groupement d'Intérêt Public E-Santé Occitanie en lien avec mes équipes ont produit la brochure ci-jointe dans laquelle vous trouverez les informations nécessaires pour saisir la plateforme.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la mise en place de ces plateformes qui permet une organisation territoriale lisible pour améliorer l'accessibilité des familles à un parcours de qualité.

Merci de votre engagement !

Le Directeur Général



Pierre RICORDEAU